

## *Utilisation d'échafaudages fixe et roulant*

Obligation de formation (art. R4323-69 et la recommandation CNAMTS R408)

### **OBJECTIFS**

- **De la formation** : utiliser d'échafaudage fixe et roulant appartenant à l'entreprise
- **Pédagogique** : être capable d'utiliser un type d'échafaudages fixe et roulant de l'entreprise dans le respect des règles de sécurité et de prévention

### **DUREE**

1 jour soit 7 heures

### **INTERVENANT**

Un technicien de formation confirmé dans ce domaine

### **PUBLIC CONCERNE – PRE REQUIS**

Toute personne appelée à utiliser d'échafaudages fixe et roulant.  
Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur, sans restriction de port de charges

### **EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS**

Tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, gants de manutention, harnais & double longe avec pinces

### **MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Salle de cours équipée,  
Zone sécurisée dédiée exclusivement à la formation,  
Échafaudage fixe déjà monté avec notices conformes - Vidéo projecteur / diaporama,  
Livret stagiaire.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

- **Échafaudages fixes et roulants**  
Constitution de l'échafaudage préfabriqué.
- **Aménagement de l'aire de travail**  
Environnement.  
Risques, EPI, protections collectives.  
Différents types d'échafaudages  
Accès et circulation en sécurité  
Limites de charge  
Maintien en sécurité  
Co-activité du travail  
Situations dangereuses  
Contrôle des connaissances et savoir-faire.  
Tests théoriques et pratiques.

Synthèse de stage.

**Relations internes et externes avec les entreprises intervenantes sur chantier**

### **VALIDATION DU STAGE**

Délivrance d'une attestation de stage « Utilisation d'échafaudages fixe et roulants ».